

Section Suisse italienne

Nicola Gianinazzi



Voici un bref récapitulatif des principaux thèmes que nous avons abordés au cours de ce semestre :

1. Nous fournissons régulièrement des consultations individuelles aux collègues psychologues et psychothérapeutes, et même occasionnellement à des Instituts de formations suisses et étrangers ainsi qu'à d'autres Institutions privées et publiques. Quant au travail entre associations, il consiste en plusieurs projets : médiation entre réalités régionale et nationale, consultation et, dernier points, mais non les moindres, révision et traduction de textes d'information ou d'ordre purement technique.
2. Nous poursuivons notre collaboration fructueuse avec l'Institut de Recherches de Groupe pour l'organisation de la formation continue, afin de pouvoir toujours garantir un large choix de cours de qualité. Les cours peuvent ainsi être choisis dans le cadre du Curriculum de formation post-licence selon le concept ASP Integral.
3. Au niveau des accréditations fédérales définitives, l'ASP de la Suisse italienne opère toujours en étroite collaboration avec les organes centraux de l'Association. Aux côtés de différents partenaires de la Suisse allemande et romande (8 exactement) un « modèle d'ac-

créditation transthéorique » a été établi, inspiré de l'AAQ (Agence fédérale d'Accréditation et de contrôle de la Qualité). Dans notre cas, la dénomination est donc : « Curriculum post-licence selon le concept ASP Integral avec orientation psychanalytique IRG ».

La Section travaille intensément aux côtés de l'IRG dans la préparation et l'accompagnement des différentes phases de l'accréditation, et plus particulièrement les visites avec les experts désignés par l'AAQ. Les travaux de médiation entre réalités régionale et nationale, de consultation, mais aussi et surtout de révision et de traduction de textes ont pris de l'ampleur.

4. Le projet de « Science Psychothérapeutique » (SPT/PTW), lancé par l'ASP en 2010, poursuit son avancement sur notre territoire avec des collaborations entre le secteur privé et public, en Suisse et à l'étranger. Notre Section ASP entretient les contacts qui sont par la suite « mis en jeu » en faveur de nos membres collectifs et – selon les besoins et les capacités – de nos membres individuels.

Nicola Gianinazzi, Membre du comité, responsable de la politique professionnelle et des membres de la Section de la Suisse italienne